

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 décembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 638)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 20

présenté par  
M. Neuder  
(avec l'accord du gouvernement)

**ARTICLE 22**

I. – À l'alinéa 112, substituer aux mots :

« les deux occurrences »

les mots :

« la première occurrence ».

II. – En conséquence, au même alinéa 112, substituer aux mots :

« sont remplacées »

les mots :

« est remplacée ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de correction d'une erreur matérielle.